

CQP - Agent en productions fruitières

Bloc 3 - Accompagner une équipe d'agents ou de saisonniers en agriculture



Certificateur : CPNE en agriculture

OBJECTIFS

Ce bloc s'appuie sur le référentiel du CQP agent en production fruitières

Le bloc 3 du CQP forme à l'accompagnement d'une équipe d'agents ou de saisonniers en agriculture.

CONTENU DE LA FORMATION

- Mobiliser une équipe autour de travaux effectués avec les méthodes d'animation appropriées afin que l'équipe mette en œuvre ses ressources au regard d'objectifs communs partagés
- Mettre en œuvre des techniques de communication de façon appropriée selon les acteurs afin de mettre en place le flux d'informations nécessaire à la réalisation des travaux
- Mettre en œuvre des actions de prévention à partir d'actions de médiation afin de gérer des conflits ou des situations émotionnelles délicates

 LIEU : Locaux du CFPPA de Bourg Lès Valence

 DURÉE :
28 h en centre

 EFFECTIF

- Minimum : 4
- Maximum : 12

 PROCHAINE SESSION :

30et 31 mars 2026
7 avril 2026
13 avril 2026

 PUBLICS CONCERNÉS :

- Demandeurs d'emploi ou assimilés
- Aide Familial ou conjoint(e) d'exploitant(e)
- Salariés d'entreprise agricole

 DIPLÔME VISÉ ET NIVEAU :
sans équivalence de niveau

 PRE-REQUIS
Avoir 18 ANS
Maîtriser l'oral et l'écrit en français

 Taux de satisfaction
(Non applicable car nouvelle formation)

 Taux de réussite
(Non applicable car nouvelle formation)



RÉFÉRENTS DE LA FORMATION

Anne Morin, Coordinatrice
04 75 83 23 10 | cfppa.bourg-les-valence@educagri.fr

CONDITIONS D'ADMISSION

L'admission se fait suite à un entretien de positionnement.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'entrée en formation est conditionnée par l'obtention d'un financement.
Contacter le CFPPA par mail ou par téléphone minimum 15 jours avant le début de la formation.

COÛT ET FINANCEMENT

- Financement OPCO
- Financement VIVEA
- Financement CPF
- Financement personnel

POURSUITE ET DÉBOUCHÉS

Les emplois de la filière se situent majoritairement dans les exploitations arboricoles fruitières et les structures qui les accompagnent (organisations et groupements de producteurs...).

RYTHME DE LA FORMATION

28h en centre

Lundi et mardi : 8h30-12h00 / 13h30-17h00

Rythme hebdomadaire : 14h, puis 7h et 7h sur 3 semaines consécutives



→ 30 et 31 mars 2026

7 avril 2026

13 avril 2026

MODALITÉS D'ACQUISITION

Le Bloc 3 " Accompagner une équipe d'agents ou de saisonniers en agriculture " est un bloc issu du CQP "agent en productions fruitières".

Chaque bloc capitalisable correspond à des compétences du référentiel de compétences.

Une acquisition progressive du CQP "agent en productions fruitières" est possible.

Du point de vue de l'utilisateur, un bloc n'a pas de durée de validité. Il est acquis à vie. Cependant, le certificateur peut faire évoluer sa certification quand les conditions d'exercice des activités changent ou évoluent.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours théoriques
- Travaux individuels et de groupe
- Etudes de cas
- Echanges de pratiques

MOYENS TECHNIQUES

- entreprise agricole du candidat

